



HAL
open science

Améliorer l'accessibilité des transports aux personnes handicapées pour améliorer l'accessibilité de tous

Aline Alauzet

► **To cite this version:**

Aline Alauzet. Améliorer l'accessibilité des transports aux personnes handicapées pour améliorer l'accessibilité de tous: Preprint pour le Dossier de presse Ifsttar "Imaginer la ville de demain" de Janvier 2017. 2016. hal-04447492

HAL Id: hal-04447492

<https://hal.science/hal-04447492>

Preprint submitted on 12 Feb 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Améliorer l'accessibilité des transports aux personnes handicapées pour améliorer l'accessibilité de tous

Fiche pour dossier de presse Ifsttar Janvier 2017

Aline Alauzet, Décembre 2016

Contexte et objectifs des recherches

L'accessibilité des transports constitue un enjeu sociétal très fort, car leur usage conditionne la vie de tous, qu'il s'agisse de se rendre au travail ou à l'école ou bien de réaliser les autres déplacements depuis le logement vers les commerces, les amis, les lieux de soin ou de loisir. Ce qui est en jeu est l'intégration et l'insertion sociale de tous, quelles que soient les caractéristiques particulières de chacun, liées aux capacités fonctionnelles, aux ressources ou au lieu d'habitation. Et c'est l'ensemble de la chaîne de déplacement, incluant l'ensemble du cadre bâti (logement, établissements recevant du public, ...), la voirie et le transport, qui doit être accessible. Les travaux menés dans ce champ ont montré depuis longtemps que toutes les mesures visant à l'amélioration de l'accessibilité des transports pour les personnes handicapées avaient pour conséquence l'amélioration de l'accessibilité pour tous. Plutôt que des mesures correctives a posteriori, la conception universelle s'impose maintenant comme un principe à adopter préférentiellement pour la conception des environnements et des services, notamment dans le domaine des transports, afin qu'ils soient adaptés à tous. Les droits au transport et à l'autonomie des personnes handicapées ont été réaffirmés par la loi française du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

L'Ifsttar est un acteur impliqué de longue date dans la recherche sur l'accessibilité des transports aux personnes handicapées. Les travaux du Laboratoire Ergonomie Santé Confort (Lesco) de l'Inrets (qui a précédé l'actuel Lescot - laboratoire Ergonomie et Sciences Cognitives pour les Transports du département TS2 de l'Ifsttar) ont en effet contribué à l'élaboration de la notion de « handicap de situation » qui souligne le fait qu'une personne est handicapée en fonction des caractéristiques de l'environnement dans lequel elle évolue. Cette notion fondamentale a permis d'ouvrir le champ des recherches sur l'accessibilité des transports à l'examen des interactions entre les caractéristiques de la personne et celle de l'environnement pour rechercher des solutions de mise en accessibilité. La notion de handicap de situation a ensuite été élargie avec le modèle québécois de production du handicap de Patrick Fougeyrollas, pour aboutir à la notion de situation de handicap : situation de handicap et pleine participation sociale sont les deux extrémités d'une échelle sur laquelle se situe le curseur qui résulte de l'interaction entre l'ensemble des facteurs agissant à l'échelle d'un individu, facteurs personnels, environnementaux ou sociaux, qui permettent à cet individu la plus ou moins bonne réalisation de ses habitudes de vie. C'est sur ce modèle que s'appuient depuis plusieurs années les travaux de recherche de l'Ifsttar sur l'accessibilité des transports, avec donc une approche plurifactorielle pour l'examen de l'origine des situations de handicap dans les transports, mais aussi pluridisciplinaire pour la compréhension des besoins et la recherche de solutions pour remédier à ces situations.

Identifier les situations de handicap dans les transports, et participer à l'élaboration de solutions pour remédier à ces situations et favoriser une pleine participation sociale sont les deux grands objectifs des recherches et études menées à l'Ifsttar sur l'accessibilité des transports. En termes de populations ciblées, même si la notion de situation de handicap peut potentiellement s'appliquer à toute personne (qu'elle ait ou non un handicap), les besoins les plus importants pour ce qui est de l'autonomie dans les déplacements concernent les personnes handicapées et les personnes âgées, et le focus a donc été mis sur ces deux populations qui ont des caractéristiques et des besoins spécifiques. Les besoins peuvent différer également selon les types de handicaps. L'Ifsttar a depuis longtemps élargi son champ d'action pour s'intéresser à tous les types de handicap, aussi bien physiques que sensoriels, mentaux, cognitifs ou psychiques. De même, les questions d'accessibilité analysées par l'Ifsttar concernent aussi bien la question de l'accessibilité aux informations que celle de l'accessibilité physique et plus

généralement l'accessibilité à tous les lieux, services et produits nécessaires à la réalisation de déplacements de la manière la plus autonome possible pour l'individu.

Partenaires et financement

Les travaux de l'Ifsttar sur l'accessibilité des transports aux personnes handicapées sont réalisés le plus souvent dans le cadre de projets collaboratifs, financés par des programmes de financement de la recherche français (PREDIT, ANR, GIS-IRESP, ...) ou européens. Quelques études ont été commandées et financées par la DGITM (direction du Ministère de l'Environnement de l'Energie et de la Mer). Le département TS2 de l'Ifsttar est également rattaché depuis plusieurs années à l'IFRH (Institut Fédératif de Recherche sur le Handicap) ; certains projets ont été montés dans le cadre de ce réseau qui permet également le partage de connaissances et la fertilisation croisée entre disciplines. Le Lescot entretient des liens suivis avec la Délégation Ministérielle à l'Accessibilité (DMA) ainsi qu'avec certains chargés de mission accessibilité ou handicap du Cerema. Les partenaires associatifs et plus généralement les personnes directement concernées sont également associés aux recherches menées sur le handicap.

Quelques exemples de recherches et études

Le projet PREDIT SurDyn, piloté par le Lescot, a permis de concevoir une proposition de traduction des messages sonores diffusés dans les gares dans une modalité accessible aux personnes sourdes ou malentendantes, en couplant des animations graphiques avec un avatar signant en LSF.

Etudes financées par la DGITM : une étude commandée au Lescot a permis de montrer quelles étaient les valeurs horizontales et verticales de lacune entre le quai et le véhicule pour les transports guidés, qui occasionnaient des difficultés pour les personnes en fauteuil roulant ou à mobilité réduite ; une étude réalisée par le Lescot et le LBMC a permis de conclure à l'inadéquation de certains engins motorisés d'aide à la mobilité, avec les systèmes d'accès et de sécurité prévus dans les véhicules de transport en commun français.

Le projet POTAS, financé par le GIS-IRESP et piloté par le Lescot, a permis entre autres de réaliser une enquête de terrain en région lyonnaise, sur les difficultés rencontrées dans l'usage des transports par les personnes avec un handicap mental, psychique ou cognitif. Les résultats de ce projet ont notamment été l'une des sources utilisées pour l'élaboration d'une fiche du Cerema sur les pistes pour améliorer l'accessibilité de la chaîne de déplacement pour les personnes avec ce type de handicap.

Une recherche pilotée par le Lescot et financée via le PST Rhône-Alpes et permis d'explorer les liens entre accès aux transports et choix résidentiel pour les personnes handicapées. Elle a montré que les besoins et les contraintes vécues par les personnes handicapées pour le choix d'un logement, aussi bien en termes de type de logement que de localisation, impliquent souvent des arbitrages difficiles et conduisent souvent à privilégier la proximité d'un transport accessible, au détriment de la qualité de vie dans le logement et le quartier.

Une thèse en neuropsychologie encadrée au Lescot a étudié les mécanismes cognitifs impliqués dans les déplacements des piétons aveugles, en examinant notamment les effets de l'âge, de l'antériorité de la cécité et de l'aide à la mobilité utilisée. Les résultats permettent de proposer des pistes pour améliorer la mobilité des personnes aveugles.

Un projet de recherche initié dans le cadre du programme RSNB (Rencontres Scientifiques Nationales de Bron) associant l'Ifsttar à la Ville de Bron, mené conjointement par le Lescot et le CCAS de Bron, a permis de réaliser une grande enquête ciblant la totalité des brondillants de 60 ans et plus, montrant leurs pratiques et difficultés de déplacement pour la réalisation de leurs activités quotidiennes, en lien avec leurs caractéristiques socio-démographiques, leur localisation sur la commune, les caractéristiques de leur habitat, leur tranche d'âge et leur état de santé.

Une thèse en biomécanique encadrée au LBMC et financée par la région Rhône-Alpes a exploré les mécanismes de rattrapage de l'équilibre chez les personnes âgées autonomes et l'évaluation du risque de chute pour ces personnes.